



CHARTRE DE VALEURS FRANCE FESTIVALS

France Festivals constitue le réseau le plus important de festivals de musique et de spectacle vivant en France. Il rassemble près de 80 festivals aux programmations riches et ambitieuses qui se déroulent toute l'année et sur l'ensemble du territoire national.

Son objectif est de **fédérer les festivals** de toute discipline et de toute taille, partageant **des valeurs éthiques et sociales communes** autour des enjeux actuels du « fait festivalier », de leur rôle dans la circulation des œuvres et de leurs rapports aux publics, ainsi que de **leur développement dans le paysage culturel, économique et médiatique**, au niveau régional, national et international.

France Festivals considère que **la mutualisation de la réflexion, le partage d'expériences et la mise en œuvre de stratégies et d'actions collectives**, sont nécessaire à une meilleure prise en compte de la pertinence et de l'apport des festivals dans **les politiques publiques actuelles de l'État et des collectivités locales**, dans la diffusion des œuvres, à la création, l'aménagement culturel du territoire, l'élargissement des publics et la transmission aux nouvelles générations.

Les valeurs portées par les adhérents

Les adhérents du réseau France Festivals se retrouvent autour de valeurs communes qui reposent sur **l'échange, l'ouverture, l'entraide et la solidarité**.

Chaque festival membre s'engage à mettre en œuvre un projet indépendant plaçant la dimension artistique et culturelle au cœur de sa programmation et s'appuyant sur **une éthique, des valeurs et principes partagés** :

- **Une autonomie et une liberté de programmation** au service d'une ligne artistique cohérente ;
- Une ouverture **au dialogue interculturel, à la diversité** des esthétiques, des disciplines artistiques et des pratiques culturelles ;
- **Un soutien à la création et au développement des carrières** des artistes et des créateurs ;
- **Une gestion désintéressée** au service d'une mission d'intérêt général ;
- Un travail de **médiation** avéré en direction des publics les plus diversifiés ;
- **Un dialogue constructif avec les instances territoriales** afin de susciter une forte dynamique partenariale ;
- Un encouragement aux **modes de travail coopératifs** au sein du réseau et avec les autres acteurs culturels, éducatifs, économiques et sociaux du territoire ;
- Une attention portée aux enjeux liés au **développement durable et responsable** et plus généralement au RSE ;
- **Une prise en compte de la parité et de la diversité** dans les équipes des festivals et dans leur programmation ;
- **Une politique tarifaire** et d'accueil des publics responsable et **accessible** ;
- Un engagement à **respecter la législation en vigueur** (droit social, fiscal et administratif) ainsi qu'en matière de sécurité des biens et des personnes.